



## **Point sur la création de la véloroute voie verte de Lestelle-Bétharram à Bayonne au 22 avril 2008**

Cette fin d'année 2007 a vu un aboutissement de taille dans notre département des Pyrénées-Atlantiques, l'adoption du schéma départemental cyclable le 20/12/2007 par le Conseil Général.

Suite à 2 ans de réunions régulières auxquelles nous avons participé avec d'autres associations d'origines diverses, le département va consacrer 26 millions d'euros en six ans au développement d'itinéraires et à la promotion du vélo (dont 14 millions pour l'axe Lestelle - Bayonne et 16 millions pour l'itinéraire Le Boucau - Hendaye).

Ce plan vélo 2008-2013 prévoit notamment la réalisation de deux itinéraires voies vertes - véloroutes représentant 220 km dont 100 km en site propre réservés aux usagers non motorisés. L'étude a été réalisée par la société Altermodal, spécialisée en aménagement cyclable.

Le premier tronçon de 59 km reliera Le Boucau à Hendaye par le littoral. Le second, long de 150 km unira Lestelle-Bétharram à Bayonne en suivant le gave de Pau, les gaves réunis et l'Adour sur la rive gauche.

A côté de ces nouveaux parcours, le département prévoit de réaliser des jalonnements sur des itinéraires emblématiques des Pyrénées : route des cols (difficile) et route du piémont (difficulté moyenne), ainsi que sur des boucles cyclotouristiques locales.

Pour la partie de l'itinéraire qui traversera l'agglomération de Pau, la communauté d'agglomération de Pau reste maître d'ouvrage. Nous préconisons un passage sur la rive gauche du gave de Pau, mais il n'est pas facile à réaliser, notamment au niveau du pont du 14 juillet. Le plan de déplacement urbain de l'agglomération devrait prochainement en fixer le tracé.

Nous ne manquerons pas de suivre l'évolution de ce grand chantier grâce à notre présence dans le comité de pilotage. Les divers cahiers des charges d'études opérationnelles viennent de commencer.

Les premiers travaux sont prévus pour le second trimestre 2009 par le lien Laroin - Artix et une ouverture complète de l'itinéraire pour 2013. Sur l'axe littoral, se seront les axes : Bayonne - Lahonx et Ciboure - Socat.